



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 30 janvier 2025 à 19h00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
19	29	25

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Aurélie GROSSO

**Conseillers municipaux présents** : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, ROUSSIER Michel, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, MILAD Lydie, MANDINE David, AYME Michel, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : VANDENBOSSCHE Frédéric donne pouvoir à MICHELOTTI Marie-Line, BOURGUE Michèle donne pouvoir à VAILLAT Fanny, COUSTABEAU Gérard donne pouvoir à JEAN Didier, CARELLO Danièle donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, URAS Patrick donne pouvoir à RICARD Isabelle

**Conseillers Municipaux absents** : BOUKHECHAM Amor, LAFOND Emilie, POSTIAUX Régis, SERAFINI Audrey

**Délibération N° 25/03-**

**OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL EPIC OFFICE DE TOURISME**

Rapporteur : M. Didier JEAN

Informe l'assemblée que le rapport d'activité de l'Office Municipal de Tourisme est présenté chaque année en Conseil Municipal pour approbation. Ce rapport d'activité insiste sur les nouvelles actions mises en place tout au long de l'année 2024, afin de répondre à ses missions d'accueil et d'information du public, mais aussi de promotion de la commune et de coordination de projets à l'échelle territoriale.

Les actions mises en place en 2024 : 2 visites découvertes du haras Lipizzans, 4 randonnées commentées en pleine nature dont 2 nocturnes, 3 visites guidées, 4 chasses au trésor, 1 exposition artistique, 1 conférence historique, 2 événements sportifs, et une journée d'animation historique baptisée Trésor d'Histoire au mois d'octobre. Pour mener à bien ces actions et développer sa communication un poste d'apprenti a été pourvu tout au long de l'année 2024.

En outre, l'office de tourisme déploie depuis janvier 2023 dans la métropole Aix-Marseille-Provence un maillage de jeu de piste géolocalisé qui permet de créer un parcours de ville en ville. En 2024 ce jeu de piste a intégré 4 nouvelles communes : Rognes, Vitrolles, Port-Saint-Louis et Gardanne.

L'Office de Tourisme de La Roque d'Anthéron a ainsi accompagné ces communes dans la création d'un parcours unique par commune et néanmoins reliés les uns aux autres autour d'une même énigme. Des badges métalliques ont été créés en interne, ainsi qu'une charte graphique, permettant de communiquer de façon harmonieuse quelle que soit la commune.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2025

Application agréée E-legalite.com

Enfin, l'office de tourisme en 2024 a invité plusieurs fois par an les professionnels impliqués dans le tourisme local autour de rendez-vous thématiques (bilan de fin de saison le 8/10) ou conviviaux (vernissage au mois de juin, Petit déjeuner de Noël le 12/12, Trésor d'histoire).

D'un point de vue budgétaire, l'office municipal de tourisme fait des efforts significatifs pour rester sobre tout en poursuivant un fort engagement à faire rayonner La Roque d'Anthéron. La pérennisation d'un accueil au Centre Sportif et Culturel de novembre à mars permet ainsi de générer une économie sur les fluides (électricité pour le chauffage notamment) en cessant toute activité dans l'office de tourisme principal cours Foch.

Les recettes de la boutique sont à peu près stables (autour de 1550 €) de 2023 à 2024, du fait notamment de prestations de visites ou des chasses au trésor proposées entre juin et septembre. De même, la taxe de séjour 2024 reste stable également, s'établissant pour la part communale à 53 564 €, pour environ 55 000 € en 2023, ce qui consolide la tendance haussière depuis 2022.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

APPROUVE le rapport d'activité 2024 de l'office municipal de tourisme.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO



Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 3/02/25  
Et de la publication sur le site internet le... 3/02/25  
ou notification le 3/02/25

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2025

Application agréée E-legalite.com